HANDISERE

Association des Paralysés de France

Délégation de l'Isère

Janvier - Février - Mars - Avril 2016

Électrique et made in France

P.8

L'aide à la Mutuelle P.4

Chômage : le nombre de demandeurs bat des records P.5

Les vacances avec l'APF P.10

Delegation APF de l'Isère 21bis avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble
04 76 43 13 28/ apfdd38@free.fr - blog : http://dd38.blogs.apf.asso.fr

DELEGATION DE L'ISERE

Une équipe de délégation

Attachée de Délégation : Christel DI RAGO
Comptable : Martine ZANARDI
Agent Administratif : Richard GARAMBOIS
Club Loisirs : Danièle GARET
Thierry ROLLAND

Chargé de mission communication: Cyril LELY
Chargée de mission ressources/
Responsable du réseau bénévoles: Charlène MOINE
Sur rendez-vous

Conseil Juridique *:* Taduy DZUNG
Uniquement sur rendez-vous

Permanence du service social:

Secrétaire: Audrey DEMONCHEAUX

Assistante sociale: Amandine BALMET
Lundi: 9h-12h30/ uniquement sur rendez-vous

Assistant social: Bernard EPALLE
Grenoble: Mercredi: 14h00/17h
Bourgoin: 1er Jeudi du mois: 9h30/12h
Voiron: 2ème Jeudi du mois: 9h30/12h
APF Industrie: Mardi de 14h/17h

Le Service « Aide humaine » SPASAD

21, avenue Marcelin Berthelot 38 100 Grenoble
Tel: 04 38 24 02 20/ Fax: 04 76 73 10 26

Directrice: Marina GIROD DE L'AIN
Chef de service: Martine CHARREL

Le Conseil APF de Région

Titulaire: Chantal VAURS
Suppléante: Léonie ROGER

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 382 00 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09/ Fax: 04 74 53 11 32

Secrétaire: Sophie GONNET
Club loisirs: Marie-Claude BORDE

Nous vous informons du départ à la retraite de l'Assistante Sociale, Nadine DE BRULER, intervenant sur le secteur de Vienne. Au cours des vingt années de son exercice, les usagers et l'équipe de Vienne ont pu apprécier son grand professionnalisme et son efficacité. Elle a su tout au long de sa carrière au sein de l'APF, mettre la personne en situation de handicap au cœur de son projet de vie et défendre ses droits.

Les salariés, les bénévoles et les usagers lui souhaitent une longue et heureuse retraite !

Les correspondants APF

St Marcellin : Charlotte VACHON : 04 76 38 05 33
Echirolles : Marc FINOT : 04 76 09 50 15
Fontaine : Monique COURBIN : 04 76 26 73 69

Le groupe relais de Bourgoin-Jallieu

Espace le renouveau 11 place A. Schweitzer
38 300 Bourgoin Jailleu

Permanence/accueil: Chantal VAURS
Jeudi: 14h/ 17h: jeux, animations, goûter
06 70 95 76 72

Le Conseil Départemental

VAURS Chantal	06 70 95 76 72
DERDERIAN Varoujan	06 08 11 71 91
HANZO Georgette	04 76 09 14 05
MENEGHEL Victor	06 45 92 18 32
MOTTIN Yvon	04 76 25 63 67
ROGER Léonie	
LIOT Gontrand	
CACAUD Chloé	

Bonjour !

Editorial

Certes, comme nous le pressentions depuis longtemps déjà, l'année 2015 ne fut pas celle que nous espérions, notamment pour l'accessibilité.

Cependant tout n'est pas négatif. Si les pouvoirs publics semblent se désengager de bons nombres de nos attentes, voire tenter de rogner sur nos « avantages acquis », nous pouvons constater que des personnes, des institutions, des entreprises se mobilisent pour faciliter l'accès aux différents services ou activités dont chacun devrait pouvoir bénéficier comme le montrent quelques exemples cités dans ces pages.

Bien sûr cela n'améliore pas le quotidien de beaucoup d'entre nous, mais fait malgré tout ressortir que notre Société évolue et est attentive aux difficultés que nous rencontrons.

Cette année va être riche en débats divers en vue des élections prochaines.
Il nous faudra nous mobiliser, toujours et encore, chacun d'entre nous en fonction de nos possibilités, pour faire valoir le bien fondé de nos demandes, nous permettre d'accéder au droit commun. La force du collectif est primordiale.

Chaque année des temps forts sont proposés par la Délégation ou par un collectif d'Associations (mois de l'accessibilité, campagne recettes, manifestation pour la défense des droits...). A nous d'être actifs pour ces événements afin de leur donner sens.

Restons confiants dans l'avenir, ne cédons pas à la morosité ambiante. Que 2016 soit l'année qui permette tous les possibles, ou presque !

C'est dans cet esprit que nous vous souhaitons la meilleure année qui soit pour vous et votre entourage, accompagnée des petites joies quotidiennes que vous espérez.

BONNE ANNEE A TOUS et à très bientôt le plaisir de nous rencontrer, d'une façon ou d'une autre, pour nous faire entendre.

Jean-Pierre Nicolas
Adhérent

Sommaire

L'équipe de la Délégation P.2
Editorial P.3
Infos Délégation
L'aide à la Mutuelle P.4
Emploi P.5
Zoom sur …
Ça bouge à l' APF
P.6
Colette Chenevier P.7
Infos Pratiques
Électrique et made in France P.8
Lieu adapté P.9
Les vacances avec APF P.10
A vous de jouer ! P.11
Agenda P.12

Nous vous accueillons à la délégation départementale au 21 Bis av Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE

Accueil
Lundi au Jeudi de 9h00 a 12h20
et de 13h30 a 17h00
Vendredi de 9h00 a 12h20

Téléphone : **04 76 43 13 28**
E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

Un résumé sur le travail engagé par la ville de Bourgoin Jallieu concernant l'isolement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Ce projet continue à mobiliser un certain nombre d'acteurs.

Nous devons le structurer en termes de gouvernance et de mode d'organisation. Lors de la dernière réunion, le comité de pilotage a réfléchi sur les outils de communication, d'animation, et sur la formation des bénévoles.

D'ores et déjà, nous sommes sur un travail collectif car lutter contre l'isolement et la solitude nécessite une réflexion à long terme où la prévention tient une place capitale. Le rôle de chacun est primordial tant pour les aides à domicile, les voisins, la famille, les travailleurs sociaux.

Nous sommes conscients qu'il faut développer des actions au sein des quartiers, accompagner vers les équipements de vie sociale, accéder facilement à l'espace public ou au transport. Dès le début de l'année, nous allons continuer ces travaux, nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement.

Nous souhaitons laisser à la personne isolée le choix de trouver sa place en fonction de ses aptitudes, de ses capacités et de ses rêves.

A noter que l'accompagnement relationnel du bénévole ne se substitue pas aux relations familiales ou à l'accompagnement professionnel dont la personne bénéficie ou a besoin mais s'articule dans la complémentarité avec eux.

Chantal VAURS

L'aide à la Mutuelle va augmenter son plafond au 1er juillet 2015

Pour qui ?

Vous avez droit à l'Aide pour la complémentaire santé (ACS) si vous gagnez entre 720 et 970 euros par mois. Une fourchette de revenus qui concernait l'an dernier

1,2 million de personnes dont les ressources sont trop élevées pour prétendre à la couverture maladie universelle (CMU) mais trop justes pour faire face aux dépenses de santé.

Concrètement, l'ACS est une aide financière, qui peut par exemple atteindre 550 euros pour les plus de 60 ans.

Quels changements ?

Le dispositif permet non seulement de choisir parmi une dizaine de mutuelles à petit prix mais aussi de ne pas avoir à avancer la part remboursée par la mutuelle.

10 contrats-type : Vous avez désormais le choix parmi dix contrats ACS type plus avantageux que ceux proposés jusqu'ici. Chacun propose différentes options en fonction de votre âge et du niveau de protection souhaité. A la clef, une économie de 36% pour les contrats les moins chers (qui passent ainsi à environ 450 euros), de 24% pour les intermédiaires (590 euros) et de 14% pour les plus complets (700 euros), selon les calculs du ministère de la Santé.

Pas d'avance de frais : L'ACS vous permet de ne pas du tout avoir à avancer d'argent chez le médecin. Jusqu'ici, celle-ci vous permettait seulement d'être dispensé de la part de la consultation prise en charge par la Sécurité sociale. Désormais, vous n'avancerez pas non plus la somme remboursée par la complémentaire santé. Le médecin fait ainsi crédit aux complémentaires. Pour leur éviter d'avoir à éparpiller leurs demandes de remboursement auprès des différentes mutuelles, il est prévu que l'Assurance maladie joue tant que possible les intermédiaires.

Pas de participation forfaitaire : En outre vous serez dispensé de la franchise médicale (la participation forfaitaire de 1 euro demandée à chaque consultation).

Quand ?

A partir du 1er juillet 2015, si vous signez un nouveau contrat ACS, vous pourrez immédiatement bénéficier du tiers payant portant sur la part Sécu et la part mutuelle. Si vous bénéficiiez déjà de cette Aide à la complémentaire santé, il est probable que votre contrat courre jusqu'à la fin de l'année. Il faudra donc attendre le renouvellement du contrat pour bénéficier des nouveaux avantages offerts par les nouvelles versions.

Chômage : le nombre de demandeurs d'emploi handicapés bat des records

Quelque 452.000 travailleurs handicapés pointaient à Pôle emploi fin 2014, soit 9% de plus qu'en 2013 et 2,2 fois plus qu'en 2007 : une progression presque deux fois plus rapide que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, s'alarment des associations.

Selon les derniers chiffres publiés par le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), le nombre de demandeurs d'emploi handicapés « a dépassé fin 2014 le cap des 450.000, un niveau jamais atteint », soulignent jeudi 27 août l'Association des paralysés de France (APF) sur son site Faire-Face et l'Union nationale des associations de parents déficients auditifs (Unapeda) dans un communiqué.
Cependant, le rythme de la hausse s'est légèrement infléchi en 2014, à 9,5%, après plus de quatre ans de croissance à deux chiffres et une pointe à +25% en 2012.

Les travailleurs handicapés en recherche d'emploi cumulent les difficultés : 44% ont plus de 50 ans, 23% seulement ont au moins le niveau bac, 56% sont au chômage depuis plus d'un an et 33% depuis plus de deux ans.

L'augmentation des demandeurs d'emploi handicapés s'explique notamment par la croissance du nombre de personnes ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), avec un bond de 40% entre 2008 et 2011 (dernières données connues).

Les entreprises continuent aussi de faire des efforts pour respecter leurs obligations. Ainsi, les pénalités versées à l'Agefiph par les employeurs ne respectant pas l'objectif de 6% de travailleurs handicapés dans les établissements d'au moins vingt salariés, sont passées de 539 millions d'euros en 2010 à 421 millions en 2014 et de 212 millions d'euros à 131 millions pour le FIPHFP, son homologue pour la fonction publique.

Le nombre de postes occupés par des salariés handicapés « a certes augmenté depuis 2007, dans le public comme dans le privé, mais cette hausse reste insuffisante pour absorber la hausse encore plus rapide de travailleurs handicapés », estiment les associations. Selon l'Agefiph, la baisse des recettes s'explique aussi par les fermetures ou regroupements d'entreprises et la baisse des effectifs salariés.

Zoom sur …

Ça bouge à l' APF

Du succès pour nos portes ouvertes !

Dans le cadre du mois de l'accessibilité, la délégation a ouvert ses portes au public afin de faire découvrir ses actions. L'exposition photo et le témoignage de Christian Simoes sur son voyage en Amazonie a été apprécié de tous ! Nous remercions le foyer des Poètes de s'être déplacé pour l'occasion et surtout nos bénévoles pour leur participation. Ce fut deux journées de convivialité et de partage pour tous.

Un moment de convivialité et de partage pour tous !

Le 11 Décembre dernier, la délégation organisait son traditionnel repas des adhérents avec pour thème la magie. C'est dans une ambiance festive que s'est déroulée la soirée. Les tours de magie de David Valentino, magicien ont séduit l'assemblée. Un grand merci à tous nos bénévoles pour leur aide précieuse !

Handidon 2015

Grâce à l'investissement de tous, l'opération Handidon a permis à la délégation de récolter 4000€. Nous remercions particulièrement les structures APF et l'agence d'intérim Adecco Médical de Grenoble d'avoir contribué à la réussite de cette opération.

L'opération chocolats 2015, une réussite !

Grâce à vos commandes, l'opération chocolats a été un vrai succès cette année ! Un grand merci également à LCM à Saint Martin d'Hères et à la clinique Belledonne d'avoir participer généreusement à l'action. Plus de 1500€ ont été récolté, ces bénéfices permettront de continuer nos actions tout au long de l'année.

Appel à bénévoles !

Le 4 Mars 2016, l'APF organise son loto à la salle des fêtes de Poisat. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider dans l'organisation de cette manifestation.

Nous avons testé pour vous

Vous avez envie d'un bon repas, mais pas envie de vous mettre au fourneau, nous vous conseillons, après l'avoir testé : AU BON SENS DES METS.
Ils concoctent pour vous beaucoup de bonnes choses.
Avec de l'originalité, de la fraîcheur, du local, du bio, et, cerise sur le gâteau, une livraison : A BICYCLETTE...

Je **commande**, en envoyant un message à contact@bonsensdesmets.fr. Cette adresse email est protégée contre les robots des spammeurs, vous devez activer Javascript pour la voir. Et j'attends la confirmation écrite pour validation ou par téléphone au **06 08 87 93 32**

Zoom sur …

Parfois la vie réserve des évènements déroutants !

J'ai dû interrompre mon activité professionnelle suite à un effondrement psychologique. Une pathologie ne me permettait plus d'être ce que j'étais depuis 30 ans ce qui a engendré des soucis relationnels importants avec ma hiérarchie. Je suis tombée dans un grand trou noir face au néant.

Plus de 2 ans se sont écoulés et j'ai saisi l'opportunité d'être accompagnée par Thomas Mériaux du cabinet Ability c'était en février 2015. Il n'a pas tergiversé, dès la 2e séance il m'a suggéré de remettre le pied à l'étrier en devenant bénévole à l'APF.

Sueur froide, inquiétude, angoisse et doute m'ont envahi mais j'ai accepté.

J'ai donc rencontré la personne qui serait ma tutrice, responsable de l'accueil et du standard, le premier contact fut bon. Au fil du temps j'ai pu à mon rythme et dans de bonnes conditions retrouver des sensations de plaisirs dans un cadre professionnel ainsi qu'une certaine confiance en moi. Je tiens à remercier Thomas Mériaux pour son soutien et sa perspicacité, Christel Di Rago pour son accueil, sa patience et sa bienveillance.

Colette Chenevier

Article d'accompagnement

« L'accompagnement en outplacement… une alternative à l'échec professionnel pour les salariés en situation de handicap! »

J'ai vu Colette CHENEVIER pour la première fois en février 2015, à la demande de la Responsable Diversité, Nathalie CLINCKS, et de la Responsable de la Mission Handicap, Brigitte BLAISE du Groupe RADIO FRANCE. L'objectif était d'accompagner Colette à la redéfinition d'un projet professionnel suite à son licenciement pour inaptitude.

J'ai rencontré une femme en difficulté, avec un manque de confiance en elle évident, abîmée par la fin mal digérée d'une carrière professionnelle de Cadre de Gestion pourtant respectable.

Une relation de confiance réciproque s'est installée sur la base d'une envie de réussir. Alors que nous téléphonions à l'Association de Paralysés de France (APF) de Grenoble pour prendre des renseignements sur les formations existantes, nous sommes tombés sur la Responsable d'Actions d'Intérêt Collectif de l'antenne de Grenoble, Christel DI RAGO.
Spontanément Christel s'est intéressée au parcours de Colette, et lui a proposé de la rencontrer pour lui permettre de faire un stage au service administratif et à l'accueil de l'APF. Colette et moi-même avons eu peur que cette reprise professionnelle ne soit trop rapide, mais elle y est quand même allée.

Cela fait quatre mois maintenant que Colette est en stage à l'APF un après-midi par semaine : de l'avis de tous, l'expérience est très riche. Nous avons la sensation que la bonne implication ainsi que les capacités professionnelles de Colette et l'ouverture d'esprit de Christel ont permis que quelque chose d'extraordinaire se réalise tout simplement.

Thomas MERIAUX, *Directeur du Cabinet ABILITY, spécialisé dans l'accompagnement de politiques HANDICAP de grands groupes, et de salariés en situation de handicap /* www.cabinetability.com /

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Colette au standard pendant quelques mois, le temps pour elle de reprendre pied et de se dire qu'elle était CAPABLE DE.
Pour ma part j'ai beaucoup apprécié cette collaboration, du coup un peu trop courte.
Aujourd'hui Colette va bien, elle a commencé une formation de Naturopathe – Iridologue et mon petit doigt me dit qu'elle va gagner son pari haut la main.
Un grand bravo à Colette pour sa combativité, son envie d'aller de l'avant en se servant de son « échec » pour joliment rebondir.
Chapeau bas Madame.

Électrique et made in France, cette voiture s'adapte à tous les handicaps

Comment améliorer l'autonomie des personnes à mobilité réduite ? Un constructeur automobile vendéen s'est attaqué à ce problème en développant Kimsi, un monospace électrique, sans permis, qui s'adapte à tout type de handicap.

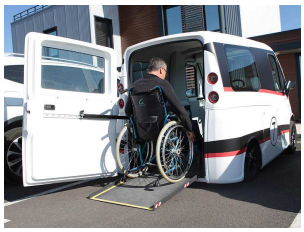

Kimsi permet l'accès direct au poste de conduite central, après ouverture et abaissement automatique de la partie arrière (Crédit : Ellectra)

Fondée en 2011, la société Ellectra a pris le pari de développer, fabriquer et commercialiser le premier monospace électrique facilitant le déplacement autonome des personnes en situation de handicap. C'est désormais chose faite avec Kimsi. Après quatre ans de développement, cette petite voiture électrique s'adapte à tous les handicaps et peut être utilisée sans permis, dès 14 ans.

Contrairement aux autres véhicules adaptés au handicap, Kimsi n'a pas été développée à partir d'une automobile classique. Elle a été entièrement pensée pour intégrer un fauteuil roulant. Le dispositif d'accès au véhicule s'en retrouve simplifié : ouverture de la porte arrière, abaissement automatique d'une rampe au sol. Il est ainsi possible de s'y installer en fauteuil roulant, qu'il soit électrique ou manuel.

Quatre configurations possibles (Crédit : Ellectra)
Seul ou accompagné

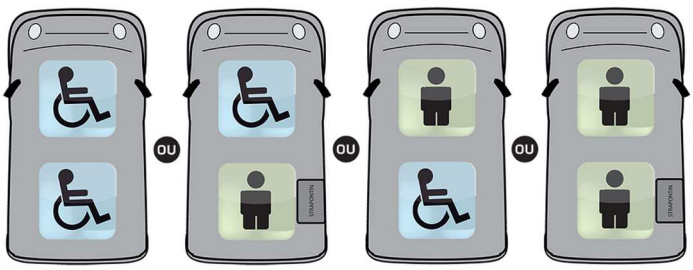

Chaque véhicule est construit sur mesure et le poste de pilotage peut être agencé différemment, en fonction du handicap de la personne qui le conduit.

Modulable, Kimsi peut également être équipée d'un siège conducteur classique pour la conduite d'une personne valide ou handicap non moteur. Peuvent donc prendre place à bord du véhicule : deux personnes en fauteuil, un passager handicapé au volant avec un accompagnant valide à l'arrière, et inversement.

Made in France
Jouant à plein la carte du local, l'entreprise assemble son véhicule dans ses ateliers à Fontenay Le Comte et travaille avec 80 % de fournisseurs régionaux, situés dans un rayon de 200 kilomètres. Le moteur électrique de la voiture, selon son constructeur, disposerait d'une autonomie de 80 à 100 km. Quant à sa vitesse, elle est limitée à 45 km/h.

Kimsi est disponible à partir de 23 800 euros, avec son système d'abaissement automatique, et est éligible aux aides financières liées à la compensation du handicap. Pour les personnes salariées ou en recherche d'emploi, elle peut être presque intégralement financée.

Juliette Bise

Vous cherchez un lieu adapté, ne cherchez plus… J'ai l'endroit qu'il vous

Le centre de vacances Lou bastidou, est le lieu idéal pour vous !

En effet, ce centre de vacances est un lieu accessible, qui met à disposition du matériel médicalisé (lit médicalisé, fauteuil de douche, lit douche, lève personne sans sangle sur ordonnance, matelas à air comprimé anti-escarres et fauteuil manuel sur ordonnance).

Il y a une piscine intérieure avec un système de mise à l'eau.

Les propriétaires ont une liste d'intervenants sur leur centre que vous pouvez contacter (des kinés, des infirmières, aides à domicile…), ils ont également les contacts de taxis adaptés et de sociétés de location de véhicules adaptés.
Ils fournissent avec la location du gîte de la vaisselle ; la cuisine est toute équipée (four sur élevé pour les personnes en fauteuil, lave – vaisselle, micro-onde, frigo) ; un lave-linge et un étendage, des draps, des oreillers, des couvertures, ballets et serpillère.

Sur place, sont proposés : activités de loisirs, repas commun et soirées à thèmes, des balades en calèche au départ du Bastidou dans la campagne environnante et des activités sportives handi-sport…
Pour découvrir les alentours, ils suggèrent des randonnées, des journées à la mer, des petits restaurants gastronomiques avec des produits du terroir, des visites de la région…
Coordonnées : Association Le Bastidon de Lucie, Isabelle et Luigi QUARTA

Lou Bastidou
La Pouverine, Chemin les Garrigues 83390 - Cuers

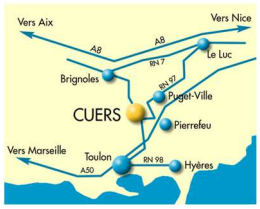

Tél : 04.94.48.60.06
Fax : 09.70.62.33.80
Mail : bastidon.lucie@wanadoo.fr

Tiphanie Pourret

Anja LINDER,

En 2001, la chute d'un arbre sur un chapiteau laisse Anja LINDER paraplégique. Elle se bat pour rester en vie et continuer à jouer de la harpe dont elle commençait à en faire son métier. « Je ne me verrai pas vivre sans en jouer ».

La harpe c'est 40 kg, 57 cordes et 7 pédales différentes. Privée de l'usage de ses jambes elle ne pouvait pas actionner les 7 pédales qui sur une harpe de concert, change les dièses en bémol. Pour elle, un ingénieur a mis au point une harpe équipée d'un système électro-pneumatique et d'un ordinateur commandé par une seule pédale. Cette nouvelle harpe nommée l'*Anjamatique* est une innovation technologique qui permet d'avoir un plus grand répertoire et offre des possibilités expressives plus poussées que la harpe traditionnelle.

Anja LINDER, avant son accident, avait obtenu le premier prix au concours international de musique de chambre à Arles, au côté de la soprano, Nathalie GAUDEFROY.

Depuis 2013, elle enseigne au conservatoire de Strasbourg à des valides, donne des concerts comme soliste et a participé à la musique du film « Human » de Yann ARTHUS-BERTRAND.

A noter, que Anja LINDER, participe à la cause des personnes handicapées (revendication accessibilité, notamment).

Cette jeune femme pleine de vie, m'inspire cette pensée de Pam FINGER « *la seule personne que vous êtes destinée à devenir est la personne que vous déciderez d'être* ».

Frédérique VAUTHIER

Vacances

LES VACANCES AVEC APF

Le droit aux vacances et loisirs est un droit fondamental défendu par l'APF. C'est pourquoi de multiples services existent pour assurer l'accès aux vacances et loisirs des personnes handicapées quelque soit le degré d'autonomie.

- **APF Evasion**

APF Evasion c'est quoi ?

APF Evasion est un organisme de vacances qui propose depuis plus de 80 ans des séjours de vacances collectifs aux personnes atteintes d'un handicap moteur ou d'un polyhandicap (handicap moteur qui associe une déficience mentale sévère ou profonde).
Chaque année, une palette diversifiée de séjours pour répondre aux envies de tous est proposée sous forme de catalogue :

- Un pour les adultes
- Un pour les enfants/jeunes.

Des prestations sont possibles sur les séjours tels que des soins infirmiers, des séances de kinésithérapie, des vielles de nuit etc. permettant ainsi de répondre aux besoins sanitaires des personnes.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez demander votre catalogue et dossier d'inscription dès janvier auprès de votre structure APF soit auprès de la délégation départementale, soit auprès de votre établissement APF (foyers, IEM, CAMSP etc.).
Pour vous inscrire, il suffit de remplir le dossier d'inscription et le renvoyer avec les pièces nécessaires à votre interlocuteur APF.

APF Evasion recherche des accompagnateurs bénévoles

Toute personne de plus de 18 ans, dynamique, respectueuse des valeurs de l'APF et prête à donner 2 semaines de son temps peut devenir accompagnateur bénévole ! Les accompagnateurs aident les vacanciers dans tous les gestes quotidiens : manger, se laver, s'habiller, aller aux toilettes, et les accompagnent pour les visites et activités du séjour. Véritable soutien pour la personne en situation de handicap, l'organisation des séjours prévoit un accompagnateur pour chaque vacancier.

Pour devenir accompagnateur bénévole :
En ligne : www.apf-evasion.org
Par téléphone : 01.40.78.56.63
Par courriel : evasion.accompagnateurs@apf.asso.fr

- **Organisez vos vacances en famille ou en individuel avec vacances-accessible.apf.asso.fr**

Ce blog s'adresse en particulier aux personnes en situation de handicap moteur (ou à leur entourage) qui sont en recherche d'informations pour organiser leurs vacances (réseaux d'hébergements accessibles, conseils etc.)
Notre carte interactive vous permettra de consulter les lieux de baignade accessibles par département, ainsi que les informations touristiques locales indispensables à un futur séjour.

- **Financez vos vacances : Aides financières de l' ANCV**

L'agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) est un acteur majeur de la politique sociale du tourisme visant à favoriser l'accès aux vacances pour tous. Elle soutient les départs en vacances des personnes aux faibles ressources par le biais des Aides aux Projets Vacances (APV). Le handicap étant au centre de ses priorités, un partenariat de 15 ans existe avec l'APF dans le but de soutenir les personnes en situation de handicap moteur dans la réalisation de leurs projets vacances.

Vous pouvez constituer un dossier APV pour tout type de projet vacances et pas uniquement pour les séjours organisés par APF Evasion à partir du moment où il entre dans les critères d'éligibilité.

Le dossier « aide aux projets vacances » est disponible dans votre délégation ou sur www.apf-evasion.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES VACANCES, PRENEZ CONTACT AVEC LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE AU 04.76.43.13.28

A vos fourneaux !

La délégation de l'Isère est à la recherche de bonnes recettes ! Envoyez nous vos meilleures créations avec photos !

Le talent culinaire sélectionné sera publié dans le prochain handisère.

Vous pouvez envoyer vos recettes
Par mail à l'adresse suivante : apfdd38miammiam@yahoo.fr
Par courrier à l'adresse suivante : 21 bis avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble.

Attention il faut nous les renvoyer avant le 1er avril

Devinettes

Mon premier est associatif
Mon second aide les personnes handicapés
Et mon tout vous propose Handisère
Qui suis-je ?
La réponse se cache dans le handisère, à vous de la trouver !

Les mots mêlés

S	N	I	R	C	H	E	V	A	L	E	G
E	L	B	A	S	E	L	L	E	O	S	N
L	B	Z	A	I	N	U	C	U	U	R	O
B	A	A	P	O	N	E	Y	N	V	O	N
A	I	O	R	P	I	E	Z	I	E	H	A
L	L	E	C	A	R	S	S	B	T	Z	F
Z	U	E	H	B	O	C	T	R	O	T	E
A	S	Q	Z	A	U	E	I	I	H	M	R
N	I	U	E	A	A	O	C	D	T	O	H
E	T	I	P	T	N	I	K	E	S	R	U
S	A	T	O	T	E	C	L	E	C	S	M
A	N	A	L	E	S	B	M	P	N	E	A
U	I	T	A	L	M	O	O	I	A	I	T
T	E	I	G	A	L	O	P	M	L	M	I
E	N	O	G	G	R	I	S	E	B	E	S
Z	S	N	W	E	L	S	H	I	R	E	M
Q	U	A	R	T	E	R	H	O	R	S	E

Tous ces mots ont rapport aux chevaux. À vous de les reconnaître à l'endroit ou à l'envers, sur une ligne horizontale, verticale ou encore sur la diagonale. Dur, dur !!!

AIL - ALEZAN - AMBLE - ANES - ARABE - ARS - ATTELAGE - BAI - BALZANES - BLANC - BOMBE - BRIDE - CHEVAL - COB - CRINS - EPI - FANON - FER - GALOP - GALOPEZ – GEL - GLOMES - GRISE - LOUVET - LUSITANIENS - MORS - NEZ - NOIR - PIE - PONEY - QUARTER HORSE - RACE - ROUAN - RHUMATISME - SABLE - SAUTEZ - SEIME - SEL - SHIRE - STICK - TROT - UNI - WELSH - ZAIN – ZHORSE.

10 lettres resteront, à remettre dans l'ordre afin de trouver une méthode pour dresser les chevaux en douceur :

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _

apf

Dons et Legs

Agenda

Février

Mercredi 17	Séance tri pour la bourse aux vêtements

Mars

Vendredi 4	Loto à la salle des fêtes de Poisat
14 au 20	Semaine Nationale du Handicap
	Vente de brioches sur les stands
Mercredi 23	Séance tri pour la bourse aux vêtements

En Novembre, la délégation prévoit d'organiser une bourse aux vêtements. Nous avons besoin de bénévoles pour nous aider à trier une fois par mois (à réguler en fonction de la quantité) les vêtements pour préparer cette journée.

N'hésitez pas à nous rapporter les vêtements dont vous n'avez plus besoin !

Nous sommes également à la recherche de cintres et de cartons.

Pour plus d'information, contactez Charlène au 04.76.43.13.28 ou par mail apfdd38ressources@gmail.com.

Adhésion / Abonnement - 2015

Bulletin à renvoyer à : Delegation APF de l'Isère 21bis avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble

NOM : ..... Prénom: .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....

Adhésion à l'APF (donne droit au Handisère)			25 € ☐	
Nouveau : Adhésion Familiale à l'APF pour	2 personnes 40 € ☐	3 personnes 45 € ☐	4 personnes 60 € ☐	5 personnes 75 € ☐

NOUVEAU

Abonnement à FAIRE FACE NATIONAL pour les adhérents 22 € ☐
Abonnement à FAIRE FACE NATIONAL pour les non adhérents 33 € ☐

Handisère / Sortie tous les 4 mois
Responsable de rédaction: Jean BAUD/ Saisie PAO: Cyril LELY
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES